

Le rôle des marocains résidant à l'étranger dans l'amélioration de l'attractivité territoriale : cas de la région de l'oriental

BENTAHAR Hachemi¹

EL BOUZIANI Ahmed²

Université Mohamed Premier Oujda

Résumé

L'émigration internationale marocaine est ancienne et concernait principalement le Moyen Orient et l'Afrique. Celle vers l'Europe est moins ancienne, elle date d'un siècle environ. Elle a pris de l'ampleur depuis l'indépendance du Maroc.

Plusieurs facteurs expliquent l'émigration des marocains notamment politique, économique et social.

Le nombre des marocains résidents à l'étranger (MRE) avoisine aujourd'hui les 4 millions de personnes, représentant 10 % de la population marocaine, majoritairement installés en Europe à hauteur de 85 %. Leurs transferts financiers vers le Maroc dépassent les 6 milliards de dollars, en troisième place dans la zone MENA après l'Égypte et le Liban. Ils représentent la 3^{ème} source en devises après le tourisme et les recettes des phosphates au Maroc. La région de l'oriental détient la part du lion en nombre et en matière de transferts et de dépôts financiers.

Les MRE constituent, par leurs transferts et dépôts financiers, leurs compétences, leurs relationnels, leurs savoirs faire et expériences, un fer de lance pour l'amélioration de l'attractivité de la région de l'Oriental et par conséquent son développement.

Mots clés :

MRE, Attractivité, transferts, dépôts, transferts de compétences

Abstract:

The international Moroccan emigration is old and primarily the Middle East and Africa contrary to the less ancient one towards Europe which dates for about a century, it has been eminent since the independence of Morocco. Several political, economic and social factors explain that emigration.

Now, the number of national Moroccans resident in foreign countries reaches 4 millions, which represents about 10% of Moroccan population, mostly installed in Europe at the height of 85%. Their financial transfers toward morocco exceed the \$6 billion, which represents the 3rd source of currencies after the tourism and Phosphates revenues, and which is in 3rd place

¹ - Enseignant chercheur, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et social Oujda.

² - Doctorant, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et social Oujda.

in the MENA area after Egypt Lebanon and in which the region of the oriental holds the share of lion cornering the number and area of transfers and financial deposits.

The Moroccans resident in foreign countries constitute, by their skills, know how, relational and transfers and financial deposits, a spearhead of the attractiveness, improvement in the region of the Oriental and consequently its development.

Keywords:

Moroccans resident in foreign countries, attractiveness, transfers, deposits, transfers of skills

Introduction

La question de la migration internationale de la main d'œuvre a revêtu une importance cruciale au cours des cinquante dernières années, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Inscrite en tant que composante du processus d'accumulation du capital, la circulation du travail hors des frontières nationales constitue en effet, une réponse objective aux besoins de croissance économique sur le marché mondial.

L'effort de reconstruction des économies détruites par la guerre et la forte expansion qui a caractérisé la période des trente glorieuses dans les pays de l'Europe occidentale et aux Etats-Unis, avaient induit une forte demande de travail, dont une partie importante ne pouvait être satisfaite que par le recours à la main d'œuvre étrangère en provenance des économies moins développées. Parallèlement, dans ces dernières, l'émigration allait jouer un rôle régulateur, tant sur les marchés du travail grâce notamment à la réduction de la pression résultant d'un fort taux de chômage que sur la balance des paiements, notamment par le biais des devises engendrées.

L'émigration internationale marocaine est ancienne et concernait principalement le Moyen Orient et l'Afrique. Celle vers

l'Europe, qui représente actuellement environ 85 % des marocains résidant à l'étranger (MRE), est moins ancienne. Elle date d'un siècle environ. Elle a pris de l'ampleur depuis l'indépendance du Maroc. L'effectif des MRE qui y vivent a plus que doublé au cours des trois dernières décennies. Ceci est le résultat de plusieurs facteurs, dont notamment le regroupement familial, les étudiants qui restent en Europe après la fin de leurs études et l'immigration clandestine. C'est en partie grâce à cette dernière, que deux pays du sud de l'Europe, l'Espagne et l'Italie qui, il n'y a pas longtemps, étaient principalement des pays d'émigration, sont devenus des pays d'immigration. Ils accueillent maintenant, après la France, les deuxième et troisième communautés marocaines résidentes à l'étranger.

La communauté marocaine résidente à l'étranger a connu des mutations profondes au cours des dernières décennies, sur plusieurs plans : démographie, genre, niveau d'éducation et de qualification, taux d'activité, secteurs d'activité, etc.

Les MRE sont présents presque partout dans le monde et leur implantation évolue, d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et même d'un continent à l'autre.

De même, l'émigration vers l'étranger concerne maintenant l'ensemble des régions du Maroc alors que jusqu'au début des années 1970, elle était alimentée principalement par les régions de Sous et de Tafilalet dont les émigrants allaient principalement en France et en Belgique (Wallonie) et par le Rif Oriental dont les émigrants se dirigeaient principalement vers les Pays-Bas et l'Allemagne.

Actuellement plus de 4 millions de MRE sont installés dans le monde, la majorité en Europe, soit plus de 10 % de la population marocaine. La diversification de leurs profils et de leurs compétences constitue une richesse pour le Maroc qu'il faut mettre en valeur.

Le montant des transferts des MRE a été multiplié par 15 fois entre 1980 et 2014 passant de 4 à 60¹ milliards de dirhams, il constitue la troisième source de devises au Maroc. La crise de 2008 a entraîné une baisse des transferts des MRE de 3,5 et 5,4 % respectivement en 2008 et 2009.

Selon la Banque mondiale² le montant des transferts des MRE s'élève à 64 Milliards de dirhams en 2015, classé en 3^{ème} place dans la zone MENA après l'Egypte et le Liban, avec un taux de croissance de 6,5% par rapport à 2014.

Les MRE contribuent de façon efficace et reconnue au développement de leurs pays d'accueil, en participant à la vie économique, scientifique, politique, culturelle et sportive de ces pays. Ce serait un gâchis de ne pas tirer profit de ce capital humain et de cette expertise. L'implication des MRE pourrait donc servir le Maroc à plusieurs niveaux :

- au niveau économique et ce par l'investissement dans leur pays d'origine, le transfert des fonds mais aussi par la

mobilisation des investisseurs étrangers pour s'installer au Maroc ;

- au niveau politique en défendant les intérêts du Maroc dans leurs pays d'accueil et dans les instances internationales tel que l'union Européen;

- Au niveau de communication sur les avancées réalisées par le Maroc dans le domaine économique (stratégies sectorielles, infrastructures de base, potentialités touristiques ...), et dans le domaine politique (droits de l'homme, l'ouverture politique, le développement de la société civile, l'avancement en matière de démocratie et surtout celle participative,...). La communication doit cibler aussi le volet culturel (l'histoire du Maroc, l'architecture marocaine, les festivals, les monuments historiques, la diversité des paysages, la gastronomie,...),

- Au niveau scientifique, les MRE constituent une richesse très affirmée dans plusieurs domaines scientifiques (médecine, les NTIC, la finance,...). Ces compétences peuvent contribuer au développement du Maroc par leurs expériences et leur savoir faire, d'où la nécessité de les inciter à retourner au Maroc et de les accompagner pour s'intégrer dans les différents secteurs au Maroc.

Il en sort que les MRE peuvent contribuer au développement du Maroc à plusieurs niveaux. Dans le présent article nous allons traiter l'histoire de la migration marocaine et la promotion des droits des MRE, nous abordons ensuite leur contribution dans le développement économique et social du Maroc et à l'amélioration de l'attractivité de la région de l'oriental.

Ce travail a été réalisé sur la base d'une recherche documentaire à travers la consultation des rapports et des études

réalisés par les différents intervenants mais aussi à travers les données disponibles sur les sites de ces acteurs et des entretiens directs ou téléphoniques réalisés avec le Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Etranger (MCMRE), le Conseil Régional de l'Oriental, le Centre Régional d'Investissement (CRI) l'Association Migration et Développement, le Fond de Développement Régional de l'Oriental (FIRO), la maison de l'émigré à Nador et l'Association des investisseurs MRE à Oujda.

1- Histoire de l'immigration marocaine³

L'immigration marocaine date depuis les premières années du 20^{ème} siècle surtout vers les pays de l'Europe qui accaparent la part du lion du nombre des immigrés marocains. Plusieurs facteurs historiques expliquent l'évolution de l'immigration marocaine qui occupe actuellement la quatrième place dans le monde avec 4 millions de MRE, représentant 10 % de la population marocaine.

- Le facteur politique

Les premiers immigrés marocains sont arrivés en France en 1909, avant même la signature de l'accord de protectorat en 1912, à travers des colons français en Algérie mais en nombre très limité.

Pendant les deux guerres mondiales, la France par l'appui des autorités marocaines, a recruté les marocains dans l'armée française pour soutenir la guerre française. On parlait alors de l'immigration militarisée. Les archives de l'histoire parlent des dizaines de milliers de marocains.

Pour casser les structures sociales traditionnelles marocaines, gagner en même temps la confiance de la population locale,

éviter les mouvements sociaux au Maroc et affaiblir la résistance marocaine, la France a offert de l'emploi aux marocains par leur recrutement dans des usines et des mines en France. Cette émigration a permis de changer les mentalités de ces marocains et leur mode de vie voire le changement de leur perception vis-à-vis du protectorat français.

- Le facteur économique :

Après la fin de la première guerre mondiale les pays de l'Europe ont fait recours aux ouvriers de leurs colonisations et surtout les pays magrébins pour la reconstruction de leurs pays. Pendant les années vingt et trente du 20^{ème} siècle plusieurs milliers d'ouvriers marocains ont été employés dans les usines et les mines de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Pendant les années soixante du même siècle, cette demande était moins forte pour les pays scandinaves et la grande Bretagne. Ceci va donner lieu à un boom pour l'émigration marocaine après la signature des accords de l'emploi avec la France, la Belgique les Pays-Bas et l'Allemagne en 1964.

- Le facteur social

Après la crise pétrolière de 1973, et malgré des restrictions appliquées à l'émigration vers les pays de l'Europe, l'émigration marocaine a maintenu son rythme d'évolution pendant les années 70 et 80, cela peut s'expliquer par le mouvement de regroupement familial après la décision des émigrés de la première génération de s'installer dans les pays d'accueil et les liens sociaux forts entre les communautés d'origine et les marocains qui se sont bien ancrés dans l'Europe.

Pendant les années 90, on a assisté à une nouvelle forme de l'immigration relative à l'installation des étudiants marocains dans

les pays d'accueil après l'achèvement de leurs études.

Avec l'application de visa par l'espace Schengen en 1991 on assistait à une autre vague de l'émigration des marocains, surtout la main d'œuvre mais cette fois-ci vers l'Espagne et l'Italie. En parallèle on assistait pendant cette période à l'immigration des milliers de marocains vers le Canada et les Etats Unis.

Les pays arabes et les pays de l'Afrique surtout le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Gabon sont aussi visés par les marocains. L'émigration vers ces pays est très ancienne même avant les pays de l'Europe. Elle trouve son origine dans le commerce caravanier. La majorité des MRE installés dans les pays d'Afrique sont des commerçants et non des travailleurs.

Actuellement avec la succession des crises économiques dans l'Europe et le développement que connaît le Maroc sur plusieurs plans, sous l'Egide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI le Maroc qui était depuis longtemps un pays de transit, devient un pays d'accueil pour les subsahariens surtout depuis le lancement de la nouvelle politique migratoire, fondée sur un rapport du Conseil national des droits de l'homme publié en juillet 2013.

Dans le but d'impliquer les MRE dans la vie économique, politique et culturelle de leurs pays d'origine plusieurs initiatives ont été réalisées dans ce sens afin de valoriser ce potentiel de développement.

2- La promotion des droits des MRE :

Pour la valorisation des MRE et leur implication dans le développement de leur pays d'origine, des efforts énormes ont été fournis par des institutions nationales notamment la fondation Mohamed V pour la

solidarité (construction et équipement des aires de repos et toutes les mesures nécessaires ont été prises pour rendre leur séjour au Maroc le plus agréable possible), d'autres mesures ont été prises pour simplifier et faciliter toutes démarches administratives nécessaires pour investir, s'installer et s'intégrer dans leur pays d'origine mais aussi dans les pays d'accueil:

- Un ministère des MRE a été créé en 2002,
- Une journée nationale célébrée le 10 août, leur est dédiée.
- La création, sous la présidence de Sa Majesté, d'un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger,
- La mise en place par le gouvernement d'un dispositif de permanence, au sein de l'administration concernée, pendant la période estivale, pour leur faciliter l'accès aux différents services administratifs,
- L'organisation des Universités d'été au profit des jeunes MRE, qui auront des activités diversifiées telles l'enseignement de la langue arabe, les conférences, les visites à caractère culturel, les expositions artisanales et artistiques, ces activités sont à généraliser sur toutes villes du Maroc.
- Que les MRE, aient la possibilité de se faire dûment représenter à la chambre des représentants, le droit de voter et de se porter candidat dans les élections, et ce, en application du principe de l'égalité dans la citoyenneté. Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme est chargé, entre autres, de défendre les causes des marocains résidant à l'étranger.

Avec la succession des crises économiques et financières, surtout dans les pays de l'Europe qui compte la majorité des MRE, le phénomène de retour de ces derniers a commencé à prendre de l'ampleur d'où la nécessité de mettre en place des

programmes adaptés pour leur insertion économique et sociale au Maroc.

Pour leur permettre de vivre dans la dignité, les institutions compétentes, s'occupent de la protection de leurs droits, de la garantie de leurs intérêts et leur intégration économique et socioculturelle dans les pays d'accueil à travers la mise en place d'un plan d'action composé de six programmes principaux en leur faveur :

- Programme social,
- Programme d'appui juridique et d'assistance administrative,
- Programme culturel et éducatif,
- Programme d'accompagnement d'investisseurs MRE et de soutien à leurs actions solidaires,
- Programme d'appui et de renforcement des capacités des associations des MRE,
- Programme de mobilisation des compétences

3- La contribution des MRE au le développement économique et social

Les MRE sont l'une des communautés qui sont connue par leur attachement à son pays d'origine. Depuis les années 80, les marocains de l'étranger jouent un rôle accru dans le développement de leur pays d'origine. Au-delà des transferts financiers, les migrants contribuent au développement socioculturel du Royaume.

3-1- Le rôle économique des MRE

Le Maroc a pris conscience de l'importance des MRE à travers leurs transferts vers le Maroc. Ceci ne va pas sans déplaire à ces marocains du monde. Mais il a vite rectifié le tir en essayant de donner une image positive à sa relation avec les MRE. Pour se faire les autorités chargées des MRE

ont mis en place plusieurs mesures pour accompagner et aider ces derniers à passer leur séjour, à s'installer au Maroc et à réaliser leurs projets dans les meilleures conditions possibles.

Les MRE contribuent fortement dans le développement économique de leur pays ou leurs régions d'origine à travers les transferts qui sont répartis entre l'épargne, la consommation des ménages, le tourisme et l'investissement.

En raison de l'importance des transferts et de leur rôle dans les économies en développement notamment dans la réduction de la pauvreté, le financement des petites entreprises, l'éducation et la santé. Les transferts font l'objet d'une attention particulière de la part des décideurs aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. L'objectif est d'améliorer l'impact des transferts en particulier à travers un emploi optimal de ces capitaux qui sont en mesure de constituer un véritable levier pour financer le développement.

Les transferts financiers étaient la principale relation qui liait le Maroc avec les MRE, avec la succession des crises économiques et financières pendant ces dernières années. Pour maintenir le niveau des transferts des MRE, les autorités marocaines ont mis en place plusieurs mécanismes d'appui aux MRE. En effet, leurs problèmes sont des problèmes du Maroc.

La chute du montant des transferts impacte négativement l'économie du Maroc, ils représentent la troisième source de devises au Maroc après le tourisme et les phosphates.

Les transferts des MRE ont connu une augmentation importante passant de 18

milliards de dirhams en 1997, 44 Milliards en 2006 et plus de 60⁴ milliards en 2015. Ils contribuent fortement dans le financement de l'économie du Maroc et allègent le besoin de liquidité des banques. Ils contribuent ainsi à l'équilibre macroéconomique du Maroc par la couverture d'une grande partie des importations.

Plusieurs raisons expliquent l'accroissement des transferts des MRE pendant ces dernières années :

- L'engagement de l'Etat qui a, d'une part, mis en place des politiques favorables à l'investissement (la Charte d'investissement, la création des centres régionaux d'investissement) et, d'autre part, favorisé le maintien de liens forts entre les MRE et leur pays d'origine (création d'un ministère et une fondation qui leur sont dédiés),

- L'implantation des banques marocaines à l'étranger et la création de produits destinés à ce segment, la facilitation du transfert direct de fonds à travers des établissements spécialisés (western union, efloussy,...),

- l'attractivité du Maroc qui s'est nettement améliorée ces dernières années avec la consolidation de la stabilité macroéconomique marquée notamment par la maîtrise de l'inflation, un secteur financier sain et solide et l'accélération des réformes structurelles dans différents domaines.

Les transferts des MRE sont répartis entre la consommation, l'épargne, l'investissement et le financement de leur séjour au Maroc (le tourisme).

- La consommation des ménages

Le montant des transferts des MRE en faveur des ménages représente une part significative du total des transferts. Ces derniers contribuent à la baisse du taux de

pauvreté au niveau national. Plus de 70 % des transferts sont affectés à la consommation des ménages, ce qui impacte positivement l'économie du Maroc. Un simple calcul, sur les 64 milliards de dirhams transférés en 2015, 45 milliards de dirhams va à la consommation.

Ils constituent ainsi la principale source de revenus de plusieurs familles des immigrés et par conséquent ils contribuent fortement à la consommation interne mais aussi dans le financement de l'éducation et la santé de ces familles.

Depuis plusieurs années on constate que les familles des immigrés étaient toujours distinguées des autres familles surtout dans le monde rural. La différence est très claire en matière de consommation, d'habitat, d'habillement, du matériel d'électroménager et des moyens de transport (voitures, vélos).

- L'épargne

L'épargne des MRE contribue fortement au financement de l'économie, essentiellement sous forme de dépôts à vue ou à terme auprès des banques commerciales marocaines. Les dépôts des MRE se sont établis à 141 milliards de dirhams en 2012 représentant 20,3 % de l'ensemble des dépôts bancaires.

Les dépôts bancaires des MRE représentent plus de 26 % de l'ensemble des dépôts à l'échelle nationale avec une différence entre les régions du Maroc.

Entre 2000 et 2005, le taux d'épargne a enregistré une augmentation de 6 point du produit intérieur brut (PIB) passant respectivement de 22.3% à 28.3% du PIB. L'amélioration du taux d'épargne constatée depuis 2000 est imputable aux transferts des MRE.

- **Le tourisme**

Une part non négligeable des transferts des MRE est considérée comme des dépenses de voyages. En effet en 2014, le segment MRE faisait 47% des arrivées globales, soit quelque 4,8 millions de touristes dont la majorité durant la période d'été, utilisant une partie des montants transférés pour couvrir les dépenses des vacances.

Pour encourager les MRE à découvrir et à visiter le Maroc au cours de toute l'année, l'office national marocain du tourisme (ONMT) a lancé en juillet 2015⁵, en partenariat avec la Banque centrale populaire (BCP), un programme entièrement dédié à la promotion du tourisme intérieur auprès des MRE, appelé « Bladi F'bal ». Le programme permet aux MRE clients de la BCP de bénéficier d'une réduction de 30 et 50% (respectivement en haute et basse saison) auprès d'une cinquantaine d'hôtels et d'établissements d'hébergement au Maroc».

- **L'investissement**

L'essentiel de l'investissement des MRE se fait dans l'immobilier, mais actuellement on remarque que les MRE investissent dans plusieurs secteurs notamment l'agriculture, le transport, l'industrie et le commerce. Le montant alloué aux investissements est très faible il ne dépasse pas 7,7 % du montant global des transferts, ce qui interpelle tous les intervenants concernés par les MRE.

Les craintes liées aux droits de propriété, à la corruption, aux dysfonctionnements du marché et à la bureaucratie sont autant de freins qui retiennent les MRE et les dissuadent d'investir dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

Pour encourager davantage les MRE à retourner au Maroc et contribuer dans le

développement de leur pays d'origine, un dispositif d'appui à l'investissement productif en leur faveur a été mis en place par le ministère chargé des MRE.

Une cellule d'accompagnement a ainsi été mise en place dans cette optique. Elle a pour mission d'informer et d'orienter les investisseurs potentiels sur les différents secteurs de l'économie, d'assister les porteurs de projets durant toutes les étapes de réalisation de leurs projets, de la conception jusqu'à la concrétisation de leur investissement, mais également d'identifier les formes de partenariats à mettre en place avec les acteurs locaux pour inciter et encourager les MRE à investir dans leurs régions.

Parallèlement, un dispositif d'incitation à l'investissement des MRE au Maroc, MDM invest (pour les Marocains du monde), a été mis en place. Dans la pratique, il prévoit une série d'aides financières prévues lors des différentes phases de mise en place des projets. Il s'agit d'abord d'un apport en fonds propres en devises qui dépasse 25% du volume de financement prévu pour le projet, d'une subvention de l'Etat plafonnée à 5 millions de dirhams ainsi que de la possibilité d'un crédit bancaire pouvant atteindre 65% du volume d'investissement.

Ce mécanisme de financement ne concerne cependant pas l'ensemble des secteurs d'activité. Il est uniquement prévu pour les plus vitaux pour le pays, à savoir l'industrie, l'éducation, l'hôtellerie et la santé.

De la même manière, le ministère dispose de partenariats stratégiques dans les pays de résidence qui comptent un grand nombre de marocains. Le projet «Maghrib Entrepreneurs», mis en place avec l'Agence française de développement illustre bien ce

type de partenariat. Ce projet assure un accompagnement individuel en faveur de 100 marocains résidant en France porteurs de projets à travers l'information et la sensibilisation en France, mais également l'appui et l'assistance technique au Maroc.

L'expérience a également été menée en Belgique, où le projet MEDMA II en partenariat avec l'Organisation internationale pour la migration, financé par la coopération belge, se charge de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des Marocains de Belgique à travers la mise en place d'un dispositif d'accompagnement adapté.

Le ministère chargé des MRE propose, par ailleurs, une rubrique dédiée aux investissements sur son portail institutionnel qui rassemble toutes les informations relatives à l'implantation de projets au Maroc.

La Fondation création d'entreprises du groupe Banque Populaire se charge, quant à elle, de fournir un accompagnement personnalisé pendant les diverses phases de création de l'entreprise : pré, en cours et post-investissement.

Enfin, avec ce même objectif, celui de faciliter les procédures d'investissement au Maroc pour les MRE, le département de tutelle est également en phase de mettre en place un système d'information pour le suivi des projets, ainsi qu'une base documentaire à cet effet. Il s'agira essentiellement de renforcer les capacités internes de l'administration, pour mieux accompagner les migrants souhaitant créer une petite et moyenne entreprise (PME) ou une très petite entreprise (TPE) au Maroc.

En plus, l'extension de la garantie "Damane Assakane" aux MRE constitue certainement, en plus des facilités offertes par les professionnels du secteur immobilier,

un élément encourageant et sécurisant pour les acheteurs de biens immobiliers au Maroc.

La circulaire du chef du gouvernement, sous le numéro 2015/7 en date du 20 juillet 2015, relative à la création d'un guichet spécial MRE dans les administrations et notamment les CRI, permet de les inciter et les encourager à réaliser leurs projets dans de bonnes conditions et dans les meilleurs délais.

Sensible aux difficultés rencontrées par les investisseurs Marocains résidant à l'étranger, la Fondation Hassan II a entrepris l'édition d'une collection de 18 guides de l'investisseur Marocain résidant à l'étranger. Ces manuels mettent à la disposition des investisseurs MRE une information succincte et dépouillée relative à certaines branches de l'économie marocaine. Leur objectif est de diffuser l'information économique et faciliter la tâche pour les MRE qui désirent investir au Maroc.

3-2- Le rôle des MRE dans la promotion du développement social :

Les MRE contribuent à la promotion de développement socioculturel du Maroc à travers des associations créées dans les pays d'accueil. Leurs interventions concernent plusieurs secteurs notamment la santé, l'éducation, l'eau potable, le désenclavement, la formation et le renforcement des capacités des associations locales, la culture, l'infrastructure, le tourisme rural,...etc.

La contribution des MRE au développement local de leurs régions d'origine, constitue un élément générateur "de cohésion sociale, de solidarité et de lutte contre la pauvreté. Les MRE réalisent dans leurs régions d'origine des micro-projets d'infrastructures et d'équipements de première nécessité, indispensables pour les

populations locales. De tels investissements, traduisent l'importance et la solidité des liens que les MRE entretiennent avec leurs régions et témoignent de l'intérêt primordial qu'ils accordent à l'amélioration de la situation économique et sociale de leurs familles restées au pays.

Prenons l'exemple de *l'Association migration et développement* qui agit depuis plus de 20 ans dans la mobilisation des MRE pour la réalisation des projets de développement dans la région de Sous, elle cible aussi la région de l'oriental pendant ces dernières années. Entre 2002 et 2005 et dans le cadre d'une convention de partenariat conclue avec l'Agence Française de développement et l'Agence de développement social, l'Association migration et développement a pu accompagner la création et le financement de 20 projets⁶ (auberges) avec une capacité de 564 lits, pour un montant de 1,5 million euros et 400 emplois créés dont 103 permanents.

4- Le rôle des MRE dans l'amélioration de l'attractivité territoriale de la région de l'oriental

La notion de l'attractivité indique la capacité d'un territoire à attirer des investissements étrangers. Fabrice Hatem définit « l'attractivité comme étant la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre⁷ ».

Vu la concurrence intense entre les territoires pour attirer les investissements internationalement mobiles, les entreprises, les touristes, les retraités et les étudiants, les territoires doivent valoriser leurs atouts pour améliorer leur attractivité.

L'attractivité de la région de l'oriental dépend de la combinaison de plusieurs atouts : la position géographique stratégique, une infrastructure de plus en plus en amélioration, la disponibilité d'une assiette foncière importante, la proximité de l'Europe, la disponibilité des financements mais aussi d'un réseau MRE très important. La valorisation de ce dernier constituera l'avantage comparatif de la région de l'oriental par rapport aux régions concurrentes.

Le nombre de MRE originaires de la région de l'oriental représente plus d'un tiers du nombre total des MRE⁸. Ils sont très présents dans l'ensemble des domaines (économiques, politiques, associatifs, administratifs,...), et sont actuellement des ministres, des maires de grandes villes, des députés dans leurs pays d'accueil mais aussi des eurodéputés. Ils sont aussi présents dans l'ensemble des administrations publiques, dans le monde scientifique et de recherche, sans oublier le monde économique, comme des responsables voire des patrons de sociétés dans les pays d'accueil, surtout en Europe.

Pour bénéficier des compétences, des expériences, de l'expertise ainsi que du savoir faire des MRE, il est indispensable de les impliquer dans le processus de développement régional et prendre en considération leurs propositions et leurs recommandations dans l'élaboration de la stratégie de développement et la mise en œuvre du projet de développement de la région.

La présence d'un réseau important de MRE originaires de la région de l'oriental peut jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de son attractivité et ce par la mobilisation des investisseurs étrangers, la

promotion de l'image de marque de la région de l'oriental, le financement de développement régional, l'investissement productif et le transfert de compétences.

4-1- La mobilisation des investisseurs étrangers :

Pour convaincre les entreprises et les investisseurs étrangers à investir dans la région de l'oriental, les MRE d'origine de la région doivent jouer le rôle de Marketeurs territoriaux mais aussi d'ambassadeurs économiques dans leurs pays d'accueil.

Les MRE doivent profiter de leur présence et leurs relations dans le monde des affaires de leurs pays d'accueil pour encourager les investisseurs étrangers à investir et à s'installer dans la région. L'intervention des MRE dans ce domaine doit cibler non seulement les grandes entreprises mais aussi les petites et moyennes entreprises voire les très petites entreprises étrangères à investir dans la région. Leur intervention doit être réalisée en concertation avec les ambassades du Maroc et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements pour faciliter les démarches d'investissement et de réalisation des projets mais également pour l'installation des étrangers dans la région.

La concertation des MRE doit être faite aussi avec le CRI de la région de l'oriental pour mettre à leur disposition toutes les informations, l'appui et l'accompagnement nécessaires.

Les MRE sont appelés à organiser, en concertation avec les acteurs concernés, des journées d'information sur les potentialités de la région de l'oriental, sur les opportunités d'investissement et sur l'ensemble des avancées réalisées par le Maroc dans le domaine de l'investissement (la simplification des procédures, le transfert des

dividendes, la bonne gouvernance et les domaines transversaux relatifs aux droits de l'Homme, les droits de la femme, la protection de l'environnement).

Les informations à leur fournir doivent concerner aussi les stratégies sectorielles mises en place surtout celles relatives aux métiers du monde qui peuvent attirer des compétences bien précises (l'automobile, l'aéronautique, les énergies renouvelables, l'offshoring,...).

Nous pensons que pour faciliter l'intervention des MRE dans ce sens, il est souhaitable de les voir organisés par pays ou par région d'accueil dans le cadre des réseaux de compétences ou associations pour mieux jouer leur rôle de mobilisation et de lobbying.

Cette campagne de communication et d'information permet aussi de promouvoir l'image de marque du Maroc et plus particulièrement celle de la région de l'oriental auprès des pays d'accueil.

4-2- la promotion de l'image de marque de la région de l'oriental

Les MRE peuvent jouer le rôle d'acteur de marketing territorial et ce à travers la promotion de l'image de marque de la région de l'oriental.

La forte présence des MRE dans le secteur associatif, dans le monde politique, dans la sphère économique mais aussi dans les grands établissements de recherche et d'enseignement constitue un potentiel important pour la promotion de l'image de marque de la région à travers l'organisation des séminaires et rencontres d'information, des voyages d'échange, la réalisation des études et des recherches sur la région en collaboration avec les différentes Universités et centres de recherches dans les pays

d'accueil, la communication autour des atouts et avancées réalisées dans la région de l'oriental depuis le lancement de l'Initiative Royale pour le développement cette région en 2003, en matière d'infrastructures de base (routes et autoroutes, ports, aéroport), d'éducation et de formation et de santé. La communication doit aussi mettre l'accent sur l'histoire, la culture, les spécificités de la région mais aussi sur les valeurs de la population de l'oriental notamment l'hospitalité, la rigueur, l'engagement, la solidarité et l'attachement à leur pays.

Les produits agricoles notamment les clémentines de Berkane, les dattes de Figuig (Aziza), les nèfles de Zegzal et l'agneau de race Beni Guil font ainsi partie des principales appellations sur lesquelles repose la notoriété de l'Oriental.

Par l'ensemble de ces actions les MRE deviendront des ambassadeurs de la région. Ils défendent son image à l'étranger et contribuent à sa promotion économique et touristique et ce en mettant en avant ses potentialités économiques, touristiques, culturelles et historiques et sa spécificité géographique (la région est l'une des plus rares régions du monde qui contiennent à la fois la mer, la forêt, le dessert et l'oasis).

4-3- Le financement de développement régional

Les transferts des MRE contribuent fortement à la dynamisation de l'économie nationale à travers l'appui à la consommation des ménages (transferts aux ménages résidents), au niveau de l'investissement (financement de l'épargne nationale) et du maintien des équilibres de la balance des paiements. En effet en 2007, le poids des transferts des MRE dans la formation de l'épargne nationale, source

principale de financement des investissements, s'est établi à 27%.

Par ailleurs, 71% du montant des transferts sont destinés à la consommation des ménages. Ils représentent 15,3 % de la consommation finale des ménages et contribuent à hauteur de 28,6 % au le financement des investissements.

Au niveau de la balance de paiement, le taux de couverture des importations par les transferts des MRE s'est sensiblement amélioré. Il est passé de 17,9 % en 1998 à 19,9 % en 2007 et a permis de couvrir le cinquième des importations améliorant, par conséquent, le taux de couverture du déficit commercial.

Ces transferts constituent la principale source de financement de la santé et l'éducation. Ils créent une certaine dynamique dans les secteurs de bâtiments et des services (transport, commerce, restauration,...).

Dans la région de l'oriental, les dépôts des MRE représentent 56 % de l'ensemble des dépôts bancaires, alors qu'ils représentent 26,1 % de l'ensemble des dépôts des MRE au niveau national, ce qui porte les dépôts de la région de l'oriental à 10,7 % de la totalité des dépôts au Maroc. Ils représentent une source importante non seulement pour le financement de développement au niveau de la région de l'oriental mais aussi pour tout le Maroc. On remarque que la région de l'oriental ne bénéficie pas suffisamment de ces dépôts, cela apparaît clairement dans le montant des crédits utilisés par la région qui ne dépasse pas 2,79% du montant global distribués par les banques en 2008.

Les transferts des MRE contribuent fortement à l'urbanisation des villes de la région de l'oriental, le boom immobilier qu'a

connu ces dernières années la ville de Nador, est dû principalement aux transferts des MRE. Le taux d'urbanisation de la région de l'oriental a fortement augmenté passant de 59 % en 2004 à 65,4 % en 2014.

Face à cette situation qui n'est pas bénéfique pour la région de l'oriental, qui souffre d'un taux de chômage très élevé 18 % (le double de la moyenne nationale qui est de 9%), les autorités régionales doivent intensifier leurs efforts pour diriger les transferts des MRE aux investissements productifs et ce par une forte mobilisation et par un accompagnement de près pour leur permettre de réaliser leurs projets d'investissement et pour l'implication de ces derniers dans le processus de développement régional.

4-4- Transfert de compétences

La nature de l'émigration a beaucoup changé ces dernières décennies. La diaspora est de plus en plus formée et qualifiée. Les professions scientifiques, intellectuelles et managériales très qualifiées occupent⁹ 17% des MRE actifs, tandis que 54% s'activent dans des emplois intermédiaires dans des domaines tels que l'enseignement, la santé, la communication, la gestion et le commerce.

Les postes sans ou à basse qualification ne représentent plus que 28% de l'effectif. Les compétences scientifiques expatriées participent fortement, ces dernières années aux «transferts inverses » au profit du Maroc, dans les domaines de la formation et de la recherche.

Sur la base de ces constats, une nouvelle approche vient de naître en ce qui concerne la relation entre les MRE et leur mère partie, cette approche traduit le nouveau regard porté par le gouvernement aux ressortissants marocains résidant à l'étranger qui ne sont plus considérés comme simples pourvoyeurs

de fonds pour le pays d'origine, mais comme de véritables acteurs du développement économique et social.

En fin, s'agissant du transfert de compétences, il serait souhaitable de voir naître un programme de retour des MRE pour participer au développement du Maroc.

Aujourd'hui, la diaspora marocaine offre de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec le Maroc, notamment grâce au transfert des compétences qu'elle a acquises grâce à l'éducation, la formation et l'expérience professionnelle. Les MRE peuvent contribuer au développement des capacités au Maroc, que ce soit par le biais de la migration de retour ou celui des retours virtuels utilisant les techniques de communication (comme l'apprentissage par les voies électroniques).

Le transfert de savoir¹⁰ se concrétise, le plus souvent, sous trois formes : l'expertise, la formation et la recherche. Aujourd'hui, c'est l'expertise qui semble prédominer. Elle émane de plusieurs sources. D'une part, les experts marocains recrutés par des sociétés étrangères de conseils et d'expertise sont de plus en plus nombreux à être envoyés au Maroc, d'autre part, les experts indépendants en mission à durée déterminée envoyés par leurs employeurs. Enfin, les sociétés créées par les experts marocains installés dans les pays d'accueil obtiennent des contrats et ouvrent de plus en plus de filiales ou d'antennes au Maroc.

Cette importation d'expertise de compétences marocaines est relativement récente et date d'une dizaine d'années.

La multiplication des accords et programmes de coopération entre ces institutions a facilité l'implication des enseignants-chercheurs marocains à l'étranger dans différentes formes de

transferts de savoir. Aujourd'hui, les universités d'Agadir et d'Oujda participent activement à des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec les universités étrangères où enseignent les universitaires marocains.

A notre avis pour bénéficier davantage du transfert de compétences des MRE, les autorités locales doivent appuyer les réseaux de compétences existants voire accompagner la création d'autres dans les pays et les régions d'accueil qui comptent plus de MRE. L'existence de ces réseaux permet de faciliter la concertation, l'échange et la réflexion pour les encourager à contribuer au développement économique et social du Maroc.

Il est souhaitable de voir les MRE regroupés dans le cadre des corps professionnels à l'instar de Maroc entrepreneurs, tel que médecins marocains de l'étranger, Avocats marocains de l'étranger, informaticiens marocains de l'étranger, de l'Europe, de France voire par exemple de Paris.

Les autorités marocaines chargées des MRE notamment le Ministère chargé des MRE, le ministère de la coopération et des affaires étrangères, la Fondation Hassan II doivent appuyer l'organisation des MRE dans des réseaux pour jouer leur rôle dans la mobilisation des compétences pour accompagner et contribuer à la réussite des stratégies sectorielles lancées par le Maroc.

Les MRE sont armées de compétences et d'expériences pour contribuer au développement du Maroc, surtout dans les secteurs à haute technologie tel que l'automobile, l'aéronautique, les énergies renouvelables et les nouvelles technologies de l'information et communication (NTIC). La médecine et la finance constituent des

secteurs importants pour le Maroc. Les MRE sont très présents dans ces domaines. Avec le lancement des centres hospitaliers universitaires (CHU) dans les différentes régions et le lancement de la cité financière de Casablanca, le Maroc a besoin de ses compétences pour aller de l'avant.

La diaspora marocaine compte plus de 8000 médecins à travers le monde, mais également les meilleurs traders et analystes financiers qui travaillent dans la cité financière de Londres.

Dans le but d'apporter leur savoir faire à la région d'origine, une vingtaine d'experts du réseau des compétences germano-marocain a effectué le mercredi 20 Avril 2016, une visite à la région de l'oriental pour partager avec des acteurs locaux, publics et privés, leur savoir-faire accumulé, durant des années, dans leur pays d'accueil, l'Allemagne.

Cette visite a été l'occasion pour lancer l'initiative "Ensemble pour le développement de la région". Lors d'une réunion tenue avec ces experts, l'accent a été mis sur l'importance de cette action qui a permis la mobilisation des compétences marocaines pour contribuer au développement de leur région. Pour encourager ce genre d'initiatives, les responsables ont pris part à cette réunion notamment le Directeur Général de l'Agence de Développement de l'Oriental (ADO) et le secrétaire générale du Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Etranger (MCMRE).

Répartis sur cinq groupes représentant différents secteurs (technologies de l'information, automobile, énergies renouvelables, environnement, médecine et tourisme), les experts du réseau des compétences germano-marocain vont assurer, pendant une semaine, des actions de

formation et de consulting dans leurs domaines respectifs au profit d'acteurs locaux de la région de l'Oriental. Le séjour de ces experts sera également l'occasion pour identifier d'autres établissements et institutions partenaires ayant besoin d'un savoir-faire externe et pour signer des conventions avec différents partenaires.

4-5- La réalisation des projets d'investissement

Toutes les études réalisées par la Fondation Hassan II soulignent l'importance de la relation migration-région d'origine et montrent clairement que 90 % des migrants qui investissent au Maroc le font dans leur région d'origine.

A l'image du Maroc, les investissements des MRE dans la région de l'oriental, touchent plusieurs secteurs d'activités mais

avec des proportions différentes. Le secteur de l'immobilier vient en tête, ils concernent ainsi l'agriculture, les services (cafés, restaurant, agences de voyage,...), l'industrie avec une proportion très faible, le tourisme et les NTIC.

En l'absence de données sur les investissements des MRE et leur réparation par secteur dans la région de l'oriental, malgré les différents contacts avec les acteurs concernés (le CRI, la délégation régionale de l'industrie et commerce, le MCMRE), et pour avoir une idée claire sur la réparation des investissements des MRE, le tableau ci-dessous présente leur répartition à l'échelle nationale, objet de l'étude relaissée par le MCMRE en 2009 sur la contribution des Marocains Résidant à l'Etranger au développement économique et social du Maroc.

Secteur d'activité	Pourcentage (%)
Immobilier	35,6
Commerce	27,4
Tourisme	12,1
Agriculture	10,6
Industrie	7,5
Autres services	5,3
Autres	1,5
Total	100

Source : INSEA, les marocains résidant à l'étranger, 2005.

Les investissements des MRE peuvent créer une dynamique économique au niveau de la région, qui va sans doute attirer d'autres investisseurs, d'où la nécessité d'accompagner ces derniers pour réaliser leurs investissements dans les meilleures conditions.

La réussite des investissements des MRE permet d'interpeller les autres MRE qui ont un potentiel d'investissement voire les étrangers, pour s'installer et investir dans la région.

Trois projets phares sont portés par les MRE et appuyés par les FIRO¹¹.

- La société Monlait à Berkane opère dans le domaine des dérivées du lait,

- la société micro choix basée à Oujda intervient dans le domaine des NTIC, cette dernière connaît une réussite remarquable. En plus de son siège à Oujda, la société dispose de plusieurs antennes dans les grandes villes du Maroc (Rabat, Casablanca, Fès, Meknès et Tanger).

- la société midi-peinture, spécialisée dans la fabrication et la distribution de la peinture et ses dérivés qui a commencé par une unité de production à Oujda et actuellement elle a mis en place une deuxième unité de production à Casablanca.

En termes d'accompagnement et de conseil, les régions connues d'être des centres d'émigration, telles que celles de Nador et de Beni Mellal, font l'objet d'une attention particulière de la part du département de tutelle, et ce par la création des Maisons MRE dans ces deux villes qui se chargent de fournir un accompagnement régional s'inscrivant dans la politique de proximité de l'administration.

L'investissement reste très faible par rapport aux ambitions des autorités nationales. Sa part ne dépasse pas 10 % du montant des transferts des MRE et cela est dû selon le président de l'Association de la communauté marocaine à l'étranger à Oujda à plusieurs facteurs :

- L'insuffisance de l'appui accordé à cette catégorie,

- La lourdeur des procédures administratives pour la réalisation des projets,

- Absence d'un système d'encouragement et

- L'insuffisance de coordination et de communication avec les associations des MRE dans leurs pays d'accueil.

Face à cette situation plusieurs initiatives¹² ont été mises en place par les acteurs de la région en partenariat avec des organismes internationaux notamment la GIZ¹³, la CNUCED¹⁴ et l'Union Européenne.

- Le premier, intitulé projet MIDEO (Migration et développement de l'Oriental), cofinancé par la GIZ et l'Union Européenne et destiné à étudier et proposer en partenariat avec la GIZ, des instruments et mécanismes de promotion de l'investissement au profit des membres de la diaspora. Il est installé à Nador au sein de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services. Il a permis, à travers plusieurs actions (site web, ateliers de formations à l'entrepreneuriat, études sectorielles, identification des opportunités d'investissement, etc.) d'établir un lien direct avec les membres de la diaspora, notamment ceux installés en Allemagne et désireux d'investir dans la Région de l'Oriental.

- Le deuxième projet, intitulé Centre de ressources et de services euro-méditerranéens (CERES), est basé à Oujda. Il a été réalisé dans le cadre d'un projet de jumelage institutionnel financé par l'Union Européenne entre l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et l'Agence de l'Oriental. L'ambition du CERES est d'offrir des services selon les grands axes suivants : information et documentation, bourse de projets et partenariat d'entreprises, veille économique et financière, promotion du dialogue des cultures et des civilisations, promotion de la rencontre des intellectuels du Sud et du Nord, incitation à la recherche et la publication conjointes Nord-Sud, fournir un espace associatif et de rencontre pour la société civile des deux bords de la Méditerranée.

- Le troisième projet « e-régulation », il s'agit d'un système d'information et de facilitation de l'investissement numérique, il est installé au Centre Régional d'Investissement de l'Oriental et permettra d'accéder à toutes les procédures d'investissement et de création d'entreprises en ligne. Le site est accessible sur le lien <http://oujda.e-regulations.org/>.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un accord de coopération avec la CNUCED au sein du projet « promotion des investissements étrangers directs dans l'Oriental ».

Pour diriger les transferts des MRE vers l'investissement productif, plusieurs manifestations ont été organisées et auxquelles sont invités les MRE. Nous citons à titre exemple, le Forum international organisé par l'ADO en collaboration avec plusieurs acteurs nationaux et internationaux les 21, 22 et 23 Novembre 2013 sur la promotion économique et sociale des territoires et développement des investissements.

Une autre manifestation a été organisée par le conseil régional de l'oriental « Oriental Invest » courant le mois de Mars 2016 sur l'investissement dans la région de l'oriental à laquelle ont pris part plusieurs investisseurs MRE venant de l'Europe, des Etats Unis et du Canada qui souhaitent investir dans leur région d'origine.

Pour jouer un rôle important dans l'amélioration de l'attractivité territoriale à travers la promotion de l'image de marque de la région, la mobilisation et l'accompagnement des investisseurs et des compétences MRE, l'accompagnement socioéconomique des MRE et de leurs enfants, le conseil régional de l'oriental en coordination avec le MCMR a organisé en

Mai 2016 l'atelier de lancement du programme PRIMO¹⁵.

Le programme, objet d'une convention signée entre le MCMRE, le conseil régional et l'Union Européenne, est financé entièrement par l'union européenne pour un montant d'un million d'euros.

Il se décline en quatre projets :

- Promotion des opportunités du territoire de l'Oriental en direction des MRE,
- L'intégration du volet MRE dans la stratégie de planification régionale,
- L'accompagnement des investisseurs MRE et
- L'accompagnement socio-économique des MRE

La réalisation de ces projets a été attribuée respectivement à l'Agence de l'Oriental, au Conseil Régional de l'Oriental, à l'Association migration et développement et à l'ONG Italienne CEFA¹⁶.

Selon Madame Mme Saida Maher¹⁷, le projet porté par l'ADO a pour objectif la promotion des opportunités du territoire et la communication de la Région de l'Oriental auprès de la diaspora marocaine résidante en Europe.

Le projet vise trois axes :

- Mettre en ligne d'une plateforme internet régionale à destination des MRE,
- Soutenir la stratégie de communication et de promotion du territoire de l'Oriental et
- Renforcement du rôle des MRE dans le dispositif de marketing territorial de l'Agence de l'Oriental.

Selon le MCMRE, les résultats de cette action pilote permettront de prolonger cette intervention dans la région de l'oriental et la dupliquer sur toutes les régions du Maroc concernées par la question de la migration

Conclusion

Pour valoriser le rôle des MRE et bénéficier de leurs compétences et leurs expériences et pour les impliquer dans le processus de développement de la région de l'oriental, il est indispensable d'avoir toutes les données qui les concernent (leur répartition par âge, par sexe, par province d'origine, formation de base, compétences techniques et managériales, leurs pays d'accueil, les réseaux de compétences des MRE existants, les associations et leurs projets de développement social réalisés dans la région, les investissements réalisés par Province et par secteur d'activité et toute information utile concernant les MRE).

A notre avis, pour avoir ces informations, si précises, la mise en place d'un observatoire de la migration dans la région qui compte le plus grand nombre de MRE, est nécessaire

Biographie :

- F. Hatem, investissement international et politiques d'attractivité, Economica, 2004.
- Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'Etranger, marocains de l'extérieur et développement, 2005
- La fondation Hassan II pour les marocains résidents à l'étranger, marocains de l'extérieur 2007, année 2007,
- Mohamed Achemlal, Aspects démographiques et socio-économiques de la migration internationale marocaine et leurs impacts, juillet 2010
- La fondation Hassan II pour les marocains résidents à l'étranger, marocains de l'extérieur 2013, année 2014,
- Office de changes, évolution des recettes MRE entre 1980 et 2014,

voire indispensable. Par ailleurs il ne faudra pas considérer les MRE comme de simples pourvoyeurs de fonds mais de véritables acteurs de développement économique et social du Maroc et de leurs régions d'origines.

Pour renforcer les liens d'attachement et de solidarité des MRE avec leur pays et régions d'origine et encourager le phénomène de retour, qui a commencé à prendre de l'ampleur ces dernières années, le MCMRE a mis en place une stratégie d'intégration économique et sociale des MRE et de leurs enfants.

- Le rapport 2015 de la Banque mondiale sur les transferts de fonds, avril 2016,
- Revue Oriental.ma N°10, mai 2011
- Rapport de séminaire de clôture du projet tourisme rural ADS/AFD/Migration et développement,
- Ministère chargé des MRE, étude sur la contribution des Marocains Résidant à l'Etranger au développement économique et social du Maroc, 2009
- Rapport du séminaire sur l'investissement des Marocains du Monde organisé par l'association « Migrations & Développement » à Marseille les 19 et 20 avril 2013
- LES ÉCO SUPPLÉMENTS, les MRE un levier de développement, 21 juillet 2014

- Ministère chargée des MRE, l'épargne et de l'investissement des MRE au profit de l'économie nationale et les moyens de réduction des coûts de transfert des instruments relatifs à la mobilisation de fonds », janvier 2010.

¹ Office de changes, évolution des recettes MRE entre 1980 et 2014.

² Le rapport 2015 de la Banque mondiale sur les transferts de fonds, avril 2016

³ La fondation Hassan II pour les marocains résidents à l'étranger, marocains de l'extérieur 2013, année 2014

⁴ 6,4 milliards de dollars selon le rapport de la banque mondiale, avril 2016

⁵ L'Economiste, Edition N°:4562 Le 06/07/2015

⁶ Rapport de séminaire de clôture du projet tourisme rural ADS/AFD/Migration et développement

⁷ F. Hatem, investissement international et politiques d'attractivité, Economica, 2004.

⁸ Selon la déclaration de Mr le Ministre Anis Birou lors de l'atelier de lancement du programme de Coopération Migration et Développement dans la région de l'Oriental, organisé le 06 Mai 2016 au siège du conseil régional

⁹ Oriental.ma N°10, mai 2010, p5

¹⁰ Etude sur la contribution des Marocains Résidant à l'Etranger au développement économique et social du Maroc, réalisée par le ministère chargé des MRE, p19

¹¹ Entretien avec Mme Jamila Ennouini chargée de l'investissement au Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental

¹² Oriental.ma, N°10, Mai 2011, pp 44-45

¹³ Agence allemande de coopération internationale

¹⁴ Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

¹⁵ Programme régional Initiative MRE dans l'Oriental

¹⁶ Le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture

¹⁷ Coordinatrice du projet Sharaka à l'Agence de l'oriental